

**Our French Lesson**

**AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.**

La nouvelle direction de l'Abelle qui a pour la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon. Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

**NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.**

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their

ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day. In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:  
(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.  
(b) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.  
(c) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.  
(d) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.  
(e) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.  
(f) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.  
(g) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

**UNE EXPLICATION.**

Thouin, le pépiniériste du Jardin des Plantes avait chargé un domestique fort simple de porter à Buffon deux belles figures de primeur. En route, le domestique se laissa tenter et mangea un de ces fruits. Buffon, sachant qu'on devait lui envoyer deux, demanda l'autre au valet qui avoua sa faute: "Comment donc, as-tu fait," s'écria Buffon. Le domestique prit la figure qui restait, et l'avala! "J'ai fait comme cela," dit-il.

**EXERCICE.**

1. Quelles sont les personnes dont on parle dans le morceau précédent ? 2. Qu'était Buffon ? 3. Où se passe ce récit ? 4. De quelle commission Thouin avait-il chargé son domestique ? 5. Ce domestique était-il intelligent ? 6. Comment fit-il cette commission ? 7. Le domestique avait-il mangé une figure ? 8. Quelle explication lui demanda Buffon ? 9. Que fit le domestique pour expliquer comment il avait fait ? 10. Combien Buffon mangea-t-il de figures ? 11. Pourquoi le domestique mangea-t-il la deuxième figure ?

The nursery-man at the botanical garden in Paris. "Had given orders. Figs that were early ripe. Let himself be tempted. Knowing that they were to send him two. Asked the servant for the other. Who confessed his fault (guilt). How could you do it. Cried. Remained. Swallowing it. I did it this way." Of whom.

**Les Tribunaux**

**COUR CIVILE DE DISTRICT.**

- Nouveau procès**
- Mme. A. Bischoff vs. Dominick C. O'Malley, dissolution d'une vente, et dommages. \$1,300.
  - Wm. P. Johnston vs. Tharbulson Taxa Cab Co., réclamation. \$1,300.
  - Little River Lumber Co., Ltd. vs. Chas. J. Donner et Edward Joseph Johnston, séquestre. \$1,350.
  - Mme. Mary Gray Eakin vs. Samuel A. Dayton, divorce.
  - J. J. Garvey Co. vs. Paul E. Voorhies, reconnaissance de jugement. \$1127.94.
  - Mme. Regina Ross, épouse de Salet Magalled vs. Salet Magalled, séparation de corps et de biens.

- F. Hollander & Co. vs. F. A. Nassans, pour un billet, \$156.15.
- Whitney Central Trust & Savings Bank vs. Frank L. Henderick et al, pour un billet, \$350.
- Mme. Marie Scariano, épouse de Louis Terrina, demande l'autorisation d'emprunter.
- Mme. M. Taylor, demande l'autorisation de vendre.
- Mme. Mamie Mary Coulon, demande l'emancipation.

**PREMIERE COUR DE CITE.**

**Nouveau procès**

- Henry F. Redmond vs. John Fitzpatrick, annulation d'impôts; vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, annulation d'impôts.
- Frank Marti vs. Peter Latino, réclamation, \$39.83.
- Hunter M. Course vs. Mar Casse, réclamation, \$67.50.
- Walter A. Schenermann vs. Steve Luening, Jr., réclamation, \$6.
- Nathan Heymann vs. Mme. Vouye Melenine Levy, réclamation, \$11.
- Thomas McKendrich vs. Balthasar Carter, réclamation, \$60.75.
- Mary A. Koritzky vs. John B. Lovelly, réclamation, \$12.
- Gaspar Pietri vs. Jean Marie Darre, réclamation, \$25.

**VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS.**

- Chas. E. Franck à Homeseekers Bldg and Loan Assn., portion Palmyra, Solomon, Cleveland et Carrollton, \$3500. — Legier.
- Acquéreur à Chas. J. Holloway, la même propriété, \$3500. — Legier.
- Miles A. L. et M. M. O'Rourke à Philip P. Beyerzack, bail de la propriété No. 916-18 Magazine, pour 2 ans à \$50 par mois.
- Mme Jean P. Berge à Savings and Homestead Assn., lot Perdido, Saratoga, S. Rempart et Gravier, \$500. — Manion.
- Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$500. — Manion.
- Mlle Minnie C. Russ à Mlle Dunham, 1-2 intérêt, etc., dans 2 lots, Ringold, Catina, Milne et French, \$125. — Rainold.
- N. O. Land Co. à Henry J. Beale, 2 lots, Milne, Catina, Germain et Paik, \$500.
- Henry J. Beale à N. O. Land Co., 2 lots, Conti, Bienville, Braggs et Harrison, \$500. — Wagner.
- Homeseekers' Bldg. and Loan Ass'n à Mme Woodie J. Legier, 2 lots, General Nicholls, Rocheblave, Dorgenois et Ursulines, \$6,000. — Legier.
- Mme Marguerite Shisa à John

- Claverie, bail de la propriété, No. 708 N. Claiborne, pour un an à \$30 par mois.
- Mme Paul J. Shisa à Otto Sizer, bail de la propriété, N. Claiborne, entre Orleans et St. Pierre, par un an à \$30 par mois.
- Gentilly Terrace Co. à Louis Gottlob Link, 2 lots, Music, Lombard, St. Roch et Gentilly Boulevard, \$1,200. — Young.
- W. D. Bernhardt à Bertrand Ader, option d'acheter la propriété, No. 1218 Moss, \$4,400.
- Chas. Seamer à Acme Homestead Ass'n, 2 lots, Baccich, Eastern, Lombard et Gentilly, \$900. — Legier.
- Gentilly Terrace Co. à Robert S. Landry, 2 lots, Baccich, Monroe, Lafaye et Carnot, \$600.
- Frank Frisco à Vito Scorsone, bail de la propriété, No. 2250 Dryades, pour 2 ans à \$50 par mois.
- James C. Mathews à Eureka Homestead Society, lot, Delaronde, Seguin, Pelican et Bermuda, lot, dans le même îlot; lot, Opelousas, Slidell, Pacific et Elmira, \$1,300. — Benedict.
- Mme Archibald E. Mills, et al., à Mme Dr. Wm. H. Weaver, intérêt dans et à lot Pelican, Alix, Belleville et Vallette, \$1,250. — Hennessey.
- John A. Sullivan à Christopher J. O'Reilly, portion, Bloomingdale Line, avenue Palmer, Magnolia et Robertson, \$725. — Legier.
- John R. Norman et son épouse à Hubbard M. Field, portion, St. Charles, General Taylor, Peniston et Carondelet, \$22,000. — Dreyfous.
- Mary J. Pearson à William M. Williamson, bail de la propriété, No. 490 Camp, pour 36 mois à \$25 par mois.
- Mme William J. Devenny à Jacob Born, portion, Dublin, Cohn, Hickory et Dante, \$60. — Cooper.
- John H. Hecker à Joseph S. Drouet, 2 lots, Hillary, Adams, Burthe et Maple, \$1,800. — Ker.
- William Betz à Jos. S. Drouet, lot, Maple, Burthe, Hillary et Adams, \$700. — Ker.
- Roy P. Woodford à Lewis R. Graham, portion, Jeannette, Birch Burdette et Adams, \$1,025. — Furlow.

- Bureau des Hypothèques.**
- Mme Emma Winingler, femme divorcée Jas. S. Johnson, à Justin Green, \$1,000, 2 billets, 1 et 2 ans, 8 pour cent, lot, Royale Dauphine, Port et avenue Lafayette. — Saxon.
  - Mme Margaret Murphy, et al., à J. A. Lautenschlaeger, Jr., \$1,600, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Saratoga, Remparts, Thalie et Erato. — Lautenschlaeger.
  - Mme Veuve Dr. Alexander J. Devron à R. J. Lincoln, \$500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot, Rov-

- ale, Montegut, Clouet et Dauphine. — Rouen.
- Mme Anthony Fischer à Mlle J. Pixberg, \$110, 1 billet, 6 mois, 7 pour cent, lot, Bourgogne, Dauphine, Clouet et Montegut. — Danziger pour Dreyfous.
- Mme Maude L. Willis à W. G. Rogers, \$2,000, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots, Milan, Remparts, Berlin et Dryades. — Titché.
- Mlle M. Bertha Damarin à Mlle Sophie F. Gerken, \$450, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Prieur, Johnson, Ursulines et Hôpital. — Ory.
- Frederick A. Ahrens à Oliver S. Livaudais, \$900 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 16 lots dans la Paroisse Jefferson et portion Marigny, St. Claude, Mandeville et Remparts. — Bailly.
- Chas. Catanoso à Goo. G. Delvaile, \$500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot, Galvez, apercousse, Onzaga et Miro. — Pomes.
- Charles E. Bertoniere à Mlle Eugenie Cleris, \$2,000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot, Gayoso, Dupre, Ursulines, Orchid et Bell. — Butler.
- Hy. L. Schaumburg à F. B. Twomey, \$1,000, 3 billets, 1 an, 7 et 1-2 pour cent, lot, Clouet, Montegut, St. Claude et Remparts; portion dans le même îlot. — Danziger pour Dreyfous.

**L'ESPRIT**

C'est une grande et belle chose, toute pleine d'enseignements, l'attention religieuse avec laquelle l'Europe, soumise au fléau de la guerre, accueille l'élection d'un souverain qui n'aura ni territoire ni armée, le Pape. Les nations qui ne sont pas entrées en campagne ont du moins mobilisé leurs troupes. Elles guettent les événements; elles ne savent pas si, l'un de ces jours, elles n'auront point à se jeter dans la mêlée; elles se préparent éventuellement. Les autres se battent, et avec un acharnement qu'on n'avait point encore vu, pour des intérêts de vie ou de mort. L'Europe est en feu. Cependant la venue d'un prince des âmes et qui régnera par la seule puissance de l'Esprit, cette épiphanie attire et retient tous les regards.

Quelle preuve magnifique et imposante du prestige et de l'efficacité de la pensée. On dirait, au premier aspect de la crise actuelle, que la domination résulte ici-bas de la force matérielle et de ses prodiges de brutalité. Non pas! Et les revanches de l'âme ont leur symbole dans l'auguste aventure de ce roi sans royaume, vicaire de Celui dont le royaume n'est pas de ce monde et qui gouverne ce monde par ses volontés intangi-

bles. Un vieux homme vêtu de blanc, faible, et détenteur incontestable d'une autorité que rien n'a jamais abattue, que les tribulations n'ont pu atteindre... Et, quel que soit le sort de l'Europe, quelques changements qui se fassent dans les peuples, dans leur orgueil ou leur résignation, dans leur existence, il régnera. Du fond du Vatican, sa voix continuera de donner la certitude à des millions et à des millions d'âmes, par tout l'univers, — sa faible voix de vieux homme, — sa voix immense, la voix de l'Esprit. B.

**LA SAGESSE DE PARIS**

Le départ du gouvernement pour Bordeaux n'était pas un événement que la foule parisienne attendit; la plupart ne l'avaient même point prévu. Aussi pouvait-on craindre que les raisons de cet acte de sagesse fussent mal comprises ou maladroïtement interprétées et que la surprise un instant ressentie par tant de braves gens ne se tournât en déception.

Mais Paris est resté calme. Paris a compris. Il a compris que pour un gouvernement, le premier des devoirs c'est de maintenir la liberté de gouverner. L'heure n'est point aux "beaux gestes" inutiles, mais aux gestes nécessaires, aux gestes de prudence et de raison. La gloire, pour l'instant, est tout entière du côté de ceux qui se battent; et l'honneur de ceux qui gouvernent est justement de tout sacrifier au souci de cette gloire-là. Oui, certes, la proclamation d'hier l'affirme en termes excellents, "durer et combattre" doit être le mot d'ordre de nos armées. C'était aussi le nôtre. Et si nous n'avons point l'honneur de combattre, nous aurons celui d'avoir duré. C'est la condition première, à l'heure où nous sommes arrivés, du succès nécessaire, du succès certain. Il faut durer; et nous durerons.

Voilà ce que Paris, en son obscur et admirable instinct de sagesse, a parfaitement senti. Il accepte donc le rôle qu'on lui assigne. Il est prêt aux sacrifices qu'on attend de lui. Il lui importe peu que ses chefs s'éloignent. Il pense: "Tant mieux, si c'est pour vaincre plus vite!" Et dans l'instant où ses ennemis affirment qu'il se réveille ou qu'il s'affole, il montre une sérénité que lui-même ne se connaissait point. Il a mieux que de la sérénité. Il a de la bonne humeur. Jamais la visite quotidienne des avions allemands ne parut tant l'intéresser qu'hier!

**SPORTSMEN'S SPECIAL**

**FRISCO LINES**

LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

**SHELL BEACH**

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P.M.  
Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yslosky.

**SERVICE PAR MOTOR-CARS**

**\$1.00** Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.